

## Interventions du groupe Écolo

### **Point 1. PV conseil du 15 juillet**

Lors du conseil communal de juillet, nous intervenions pour signaler que trop souvent les pièces du conseil nous arrivaient tardivement dans l'espoir qu'enfin le prescrit légal soit respecté. Cette fois-ci encore 3 projets de délibérations nous ont été envoyés en deçà des 7 jours francs précédents la réunion.

### **Point 4, redevance plaine de jeux :**

Peut-on savoir les montants non-perçus?

Pourquoi passe-t-on cette délibération aujourd'hui ? Y en a-t-il plus eu que les années précédentes?

A-t-on analysé les raisons de ces impayés (famille en difficulté? Négligence?)

### **Point 5, redevance sur le bois :**

Y a-t-il eu au préalable une annonce publique (dans l'estaimpuisien ou autres) concernant cette vente de bois.

### **Point 11, Modification du chemin n°2 - Boucherie :**

La délibération du conseil telle que libellée nous rassure en refusant la modification du Chemin n°2. Les arguments développés par la locale Ecolo et par les divers réclamants veulent même aller plus loin que ce refus de modification en remettant en cause l'utilité même de ce projet et de tout projet de ce type en cet endroit tant pour la sécurité du lieu que pour la mobilité des plus faibles et la ruralité du village.

### **Intervention concernant les gobelets réutilisables**

A l'heure où la question des déchets est plus que jamais au cœur des débats, il serait peut-être bon de réfléchir autrement au niveau communal. Parmi les plus grands producteurs de déchets, nous retrouvons les festivités.

Même si nous savons que certains événements ont déjà leurs gobelets à leur effigie, la commune ne pourrait-elle pas envisager d'investir dans des gobelets réutilisables (neutre ou avec une réflexion sur le caractère durable) et ainsi permettre leurs prêts aux manifestations de l'entité ?

Nous savons que les gobelets réutilisables, même s'ils ne sont pas la panacée, ont de nombreux avantages, ils permettent une économie de fabrication mais aussi et surtout une réduction des déchets sur les gobelets jetables. Cela permet également de favoriser une réflexion du public autour de la notion « jetable/durable » et en utilisant des gobelets réutilisables, vous éliminez aussi les risques de blessures dues au verre cassé.